



Numéro 130
7 Mars 2018



COLZA : Evaluer les dégâts d'excès d'eau et du gel

CEREALES : Attention aux désherbages non sélectifs

RELIQUATS : Synthèse départementale 2018

SOJA : Choix variétaux

FORMATION : Certiphyto

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 3 du 6 Mars 2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



AGRO-METEO

Le retour des pluies a stoppé les travaux en plaine. Au retour d'un temps plus stable et d'une bonne reprise de végétation des colzas, blé, et orge d'hiver, il faudra prioriser les travaux :

1. désherbage de rattrapage sur blé.
2. azote sur blé : en cas d'impasse du 1^{er} apport, devancez le « 2^{ème} » au décollement de l'épi.
3. solde de l'azote sur colza.

Puis dès que les parcelles seront suffisamment ressuyées : semis des cultures de printemps. Les semis d'orge, pois et féverole de printemps peuvent se réaliser jusqu'au 20-25 mars. La patience va être la principale vertu pour les 8-10 prochains jours.

COLZA

Estimer les dégâts suite aux excès d'eau et au gel

Avec les fortes gelées de la semaine dernière (jusqu'à -12 °C), les colzas ont été plus ou moins marqués. Sur des stades avancés, comme il est souvent le cas aujourd'hui en plaine (stade D1 principalement), des températures inférieures à -10°C peuvent avoir des conséquences importantes sur le colza. D'autant plus que certains facteurs peuvent aggraver l'impact des températures très froides sur le colza :

- la présence de galeries de larves de grosse altise ou de charançon du bourgeon terminal : ces galeries représentent autant de portes d'entrée pour le froid dans la plante et les rendent plus vulnérables.
- l'humidité du sol : dans les situations déjà très touchées par l'hydromorphie des sols, l'impact du froid sera d'autant plus marqué.



Colza en zone hydromorphe dans l'est 77 subissant l'excès d'eau et le gel. Photo du 6/03/18

➤ Il est encore trop tôt pour faire le bilan définitif des dégâts liés au gel. Cependant plusieurs situations peuvent se présenter :

- Les tiges principales (apex) sont indemnes, seules les feuilles sont touchés : dans ce cas, l'impact est limité.
- L'apex est gelé (aspect vitreux) : si la plante est suffisamment bien enracinée et suffisamment bien alimentée, les capacités de compensation du colza seront suffisantes pour éviter un retournement.
- Les autres situations (plantes entièrement gelées ou apex gelés avec un mauvais redémarrage de végétation) : si dans ces cas-là, un état des lieux du peuplement devra avoir lieu avant d'envisager ou pas un retournement (au-dessus de 5 pieds/m² bien répartis, le retournement n'est pas justifié).

➤ Attendre la réelle reprise de végétation avant d'estimer la perte des pieds. En cas de doute, contactez-nous pour vous aider dans le diagnostic et votre prise de décision.

Fertilisation azotée

Les premiers apports d'azote n'ont pas encore été valorisés.

➤ Attendre la réelle reprise de végétation avant de réaliser votre 2^{ème} apport. La valorisation de l'azote en sera que meilleur.

CEREALES D'HIVER

(stade tallage – fin tallage)

➤ Désherbage oui ou non ?

Les symptômes de la période d'excès d'eau et de froid s'expriment sur de nombreuses parcelles (pointes de feuilles et feuilles du bas jaunes et feuilles du haut torsadées et violacées). Il est important d'évaluer la résistance de la culture avant d'appliquer des désherbants à la sélectivité parfois aléatoire.

Pour les blés peu impactés en fin de tallage avec éventuellement le bout des feuilles violacées ou jaune mais qui sont développées et dont le cœur reste bien vert, le désherbage peut être réalisé à conditions de pouvoir passer entre les pluies. Il faut compter 4 h sans pluies pour la pénétration.

Pour les blés très touchés par le froid, moins développés et avec l'ensemble des feuilles impactées, il est préférable d'attendre l'émission de nouvelles feuilles afin d'être sûr que le blé ait redémarré et soit poussant.



Blé de maïs, stade tallage. Feuilles violacées suite au gel. Patienter pour désherber.

Rappel des conditions d'application des herbicides en sortie hiver :

➤ **Avec des sulfonylurées, herbicides foliaires et racinaires** (ATLANTIS WG, ARCHIPEL...) : évitez les fortes gelées (< -2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement ainsi que les fortes amplitudes thermiques. Application possible dès 0° C avec les produits à base de mésosulfuron et/ou d'iodosulfuron (ATLANTIS WG, ARCHIPEL...) et dès 3 -4° C pour les produits à base de pyroxsulame (OCTOGON, ABAK...), absence de vent, hygrométrie > 70 %.

➤ **Avec les antigraminées foliaires** (AXIAL PRATIC, TRAXOS PRATIC...) : températures autour de 7-8° C avec une végétation redémarrée. A partir de 2° C, l'efficacité de ces produits sera bonne mais leur activité sera plus lente. Absence de vent, hygrométrie > 70 %.

Si une application d'engrais liquide a été réalisée, il est nécessaire de respecter un délai d'au moins 4-5 jours avant d'appliquer l'herbicide.

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER

➤ Synthèse départementale 2018

La synthèse des Reliquats azotés Sortie d'Hiver, réalisée avec les partenaires de la Chambre d'Agriculture (Valfrance, Acolyance, Vivescia, 110 Bourgogne, Soufflet Agriculture, Terres Bocage Gâtinais, Coopérative de Puiseaux, Coopérative de Beton-Bazoches, ITB, les laboratoires de la Chambre d'agriculture du Loiret, d'AUREA, de la CAMA, du LDAR) dans le cadre du Conseil Environnemental 77, sur plus de 4200 parcelles vous sera envoyée courant de semaine prochaine et est disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne au lien suivant :

http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/rep-agronomie/grande_culture/files/RSH20184p.pdf

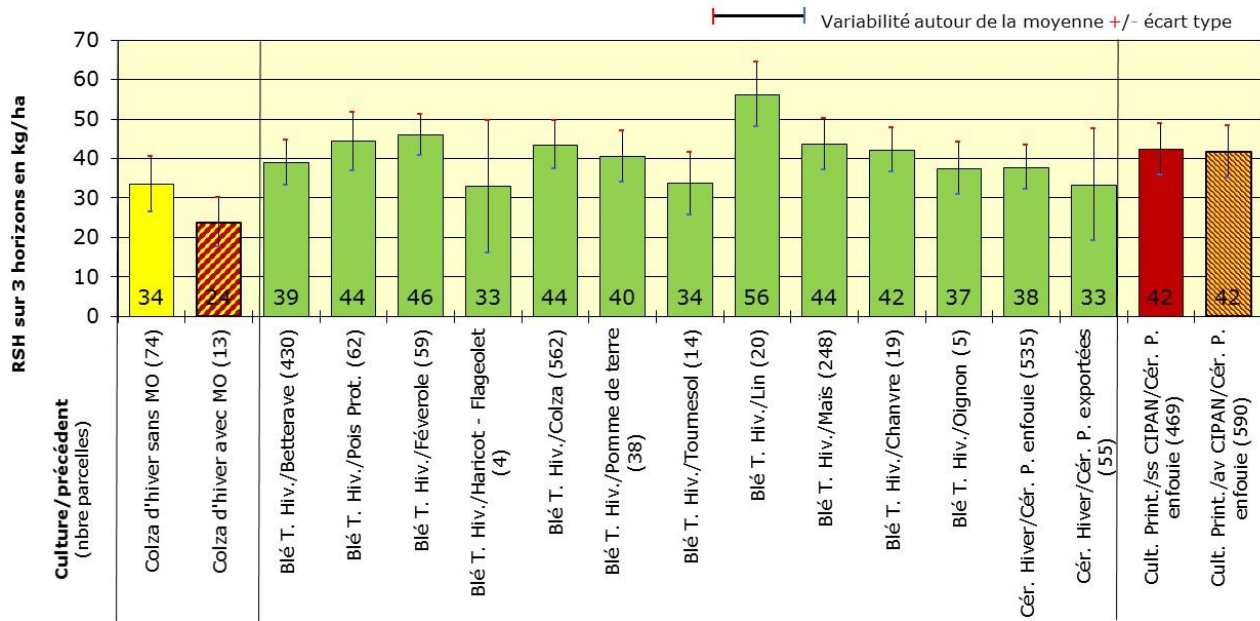
Cette synthèse sert de référence en cas de manque de données sur votre exploitation, de difficultés dans la réalisation des RSH ou de résultats aberrants.



Des résultats en baisse : les plus faibles mesurés depuis plus de 10 ans !

Type de sol : **Tous types de sol**

(3197 parcelles sans apport de matières organiques sauf 13 sur colza)



Céréales d'automne : les reliquats sont en baisse de 50% par rapport à l'an passé (moyenne de 42 kg sur 3 horizons contre 86 en 2017). Les écarts entre précédents sont faibles car le lessivage a « gommé » les écarts.

Les précédents lin montrent des reliquats plus élevés que la moyenne notamment en raison d'un troisième horizon plus chargé que pour les autres précédents.

Cultures de printemps : les résultats sont également en forte baisse de 60% par rapport à 2017 avec un reliquat moyen de 42 kg sans CIPAN contre 103 en 2017. On ne constate pas de différence avec ou sans CIPAN à l'automne 2017, résultats d'un équilibre entre piégeage de l'azote et début de minéralisation des couverts avec la douceur de décembre, janvier, selon leurs dates de destruction.

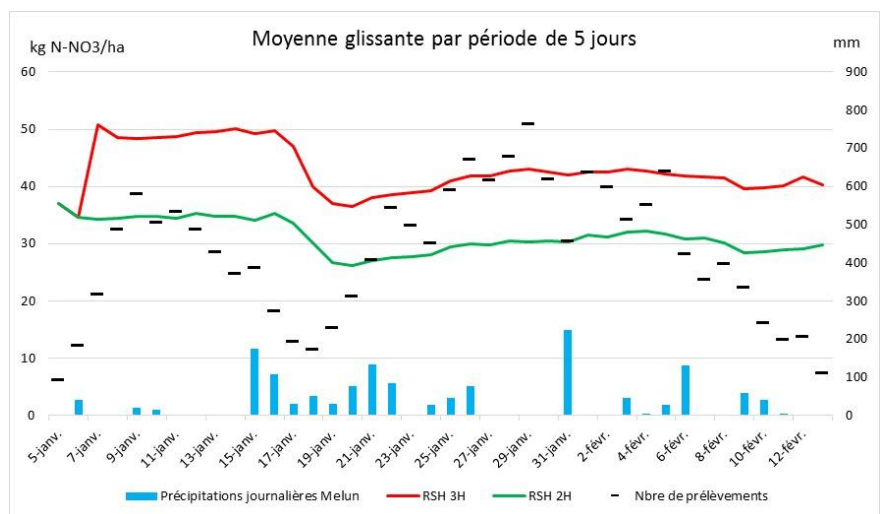
La moyenne des RSH dans le troisième est de 12 kg/ha ce qui représente 33% de la valeur totale du reliquat.

Date de prélèvement et lessivage

Afin de mesurer l'effet de la pluviométrie de janvier sur le lessivage, le graphique suivant montre l'évolution du reliquat (2 ou 3 horizons) selon la date de prélèvement par période de 5 jours.

En raison de la pluviométrie du 15 au 23 janvier, il y a eu 2 périodes de prélèvements avant et après le 20 janvier liées à l'accessibilité des parcelles.

Pour les prélèvements réalisés avant le 20 janvier, il convient de réduire, en moyenne, le reliquat d'environ 10 kg.



Le soja, une opportunité de diversification ?

Dans le contexte actuel de régression des protéagineux (impasses techniques et faible valorisation), couplé à un besoin de diversification des assolements (enjeux de désherbage et de sécurité financière), la culture du soja peut être envisagée. Le bilan pluriannuel des 4 dernières années en Seine-et-Marne est tout à fait satisfaisant avec une moyenne de 27 qx/ha et des récoltes sèches 3 années sur 4.

La conduite technique de cette légumineuse ne nécessite aucun investissement matériel spécifique et aucune protection phytosanitaire à l'exception de l'inoculation et du désherbage.

Attention cependant, réservez une parcelle à bonne réserve hydrique, non séchante, pour que le soja bénéficie de conditions poussantes durant les mois d'été.

Le semis se prévoit entre le 25 Avril et le 5 Mai. La récolte se fait fin septembre/début octobre, donc attention à la multiplication des travaux durant cette période (betteraves, maïs, pommes de terre)...

Le choix variétal se fait forcément sur un indice de précocité 000. Privilégiez des variétés à bonne tenue et avec une hauteur de 1^{ères} gousses élevées.

Pour plus d'information sur la culture du soja et sa conduite technique, référez-vous au guide culture « interventions de printemps campagne 2017-2018 » p.119.

Choix variétaux série 000

Variétés	Année inscription	Indice de rdt (%/moy.)	Indice de rdt pluriannuel (et nb années)	Sensibilité verse	Hauteur (cm)	Hauteur 1 ^{ères} gousses (cm)
ES COMANDOR	2016	101.9	-	PS	80.9	12.9
ES NAVIGATOR	2014	100.2	100.0 (3)	PS	78.3	11.8
HERTA PZO	2013	94.5	100.2 (2)	AS	88.6	15.7
OAC ERIN 5 (T)	2004	101.9	102.5 (3)	AS	80.3	13.4
OBELIX	2014	104	103.6 (2)	PS	82.8	12.2
REGINA	2016	105.3	-	PS	77.5	12.2
RGT SHOUNA	2014	92.6	99.6 (3)	AS	85.2	11.3
SG ANSER	2015	96.5	99.3 (2)	PS	86.1	15.2
SIRELIA	2012	103.8	104.3 (3)	PS	84.1	11.5
SULTANA	2009	94.1	97.9 (3)	PS	69.8	11.4
TOURMALINE	2013	100.1	104.2 (3)	PS	85.1	12.2
VIOLA	2015	100.4	101.7 (2)	AS	81	12.2

FORMATIONS CERTIPHYTO les 3 et 4 avril.

La Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France vous propose 2 formations Certiphyto pour les renouvellements et les primo-certiphyto, d'une durée d'un jour.

Date : Le mardi 3 avril OU Le mercredi 4 avril

Programme :

- Matinée : Revue des Textes et de la Règlementation en vigueur, Entraînement au Test de vérification des Connaissances
- Possibilité de déjeuner sur place aux frais du participant (dans les locaux du SDIS)
- Après-Midi : Test d'évaluation (test/QCM)

Lieu : Service Départemental d'Incendie et de Secours, Melun (77)

Tarif : 120 Euros TTC par journée/test

Renseignements et inscription auprès de Thierry PECQUET Tel : 01 64 79 30 49 / 06 07 18 20 24
Service Agronomie, 418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine, thierry.pecquet@idf.chambagri.fr

MILEOS : adapter vos programmes fongicides en Pomme de Terre

Dans le but de répondre à la demande du terrain et de développer les outils d'aide à la décision, la Chambre d'agriculture de Région d'Ile-de-France, vous propose un abonnement à MILEOS.

MILEOS est un outil d'aide à la décision sur les traitements fongicide pomme de terre. L'outil fonctionne obligatoirement avec une station météo connectée, soit du réseau de station météo développé par la Chambre d'Agriculture, soit à une station personnelle.

Attention toutes les stations météo ne sont pas agréées par Arvalis pour faire tourner l'OAD.


La Chambre d'agriculture de région d'Ile-de-France, vous propose l'abonnement à MILEOS à 180€/HT/abonné.

Avec un compte abonné, vous pouvez accéder avec 6 parcelles à l'intérieur.

Si vous souhaitez utiliser à MILEOS, retourner votre inscription par mail à pierre-louis.deruelle@ile-de-france.chambagri.fr.

Renseignements : Pierre-Louis DERUELLE au 01 60 80 07 29 / 06 43 49 22 63



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Toute rediffusion et reproduction interdites.